

**COMMISSION SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES**  
**Assemblée générale du District de Football d'Ille et Vilaine du 31 Aout 2024**

**Présents** : Georges GIBOIRE- Joseph PARE – Christian LE BOSSE – Jean Paul MORICE

**Excusée** : Dominique PEROUSEL.

**PROCES VERBAL**

La commission de surveillance des opérations électorales (Election du comité de direction du District) était présente lors de l'Assemblée Générale élective du District de Football d'ille et vilaine qui s'est déroulée à GUICHEN le 31 Aout 2024.

**Objet**: Contrôle du bon déroulement et de la régularité des élections au comité de direction

- La commission rappelle que :
  - o Une seule liste a fait acte de candidature avec pour tête de liste Monsieur Philippe LE YONDRE président sortant.
  - o Lors de sa réunion du 9 Aout 2024, la commission a entériné la candidature de cette liste et l'a déclaré conforme aux statuts de l'association et aux règlements fédéraux.

Ce jour, la commission :

- A constaté la régularité des procédures mises en œuvre pour l'organisation de l'assemblée générale et la régularité du déroulement des élections.
- A supervisé les opérations de pointages et d'émargements des clubs présents.
- A procédé au contrôle des feuilles d'émargement et supervisé le comptage des clubs présents ou représentés ainsi que du nombre de voix des présents.
- A constaté que le nombre de clubs et le nombre de voix présents ou représentés était supérieurs au quorum requis pour cette élection.
- A supervisé le bon déroulement des opérations de vote ainsi que des opérations de comptage des voix.

- A constaté que :
  - Les clubs présents à l'Assemblée générale représentent 533 voix sur un total de 604 voix dont sont titulaires les clubs affiliés au district de football d'Ille et Vilaine.
  - Les clubs votants représentent : 488 voix.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins blancs ou nuls : 6 voix.
- Suffrages exprimés : 482 voix, soit :
  - « Pour » : 453 voix.
  - « Contre » : 29 voix.

le liste conduite par Monsieur Philippe LE YONDRE a obtenu 93,98% des suffrages exprimés (soit 453 voix sur 482).

La commission après avoir vérifié le bon déroulement de ces élections et la régularité de celle-ci entérine le résultat des élections et déclare élue la liste conduite par Monsieur Philippe LE YONDRE.

A GUICHEN , le 31 Aout 2024  
Le Président de séance  
Georges GIBOIRE

Le Secrétaire de Séance.  
Joseph PARE

**Pièce jointe :**

- **Feuille de présence**